

Catégories socio-professionnelles

Codes	Catégories
10	Agriculteurs exploitants
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
31	Professions libérales
33	Cadres de la Fonction Publique (officier et élève officier des armées)
34	Professeurs, professions scientifiques (médecin, hospitaliers, internes des hôpitaux)
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
42	Instituteurs et assimilés (maîtres auxiliaires, maîtres et surveillants d'externat, conseillers d'éducation)
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique
46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
52	Employés civils et agents de service de la Fonction Publique (aides éducateurs)
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
61	Ouvriers qualifiés
66	Ouvriers non qualifiés
69	Ouvriers agricoles
71	Retraités anciens agriculteurs exploitants
72	Retraités anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
73	Retraités anciens cadres et professions intermédiaires
76	Retraités anciens employés et ouvriers
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
82	Sans activité professionnelle
99	Non renseigné (inconnu ou sans objet)

Activité professionnelle

Codes	Libellés
A	Inactivité
B	Dispositifs de conversion
C	Emploi inférieur ou égal à 1 mois
D	Emploi supérieur à 1 mois et inférieur ou égal à 6 mois
E	Emploi supérieur à 6 mois
F	Aide éducateur
H	Etudiant rémunéré au titre de ses études
J	Assistant d'éducation
K	Etudiant fonctionnaire ou militaire rémunéré au titre de ses études
L	Etudiant bénéficiant d'un emploi avenir professeur

Quotité travaillée

Codes	Libellés
1	Temps complet +35h/semaine annuel* - Dispense d'affiliation à la Sécurité Sociale Etudiante
2	Temps partiel -150h/trimestre et -600h/an annuel
3	Temps partiel +150h/trimestre ou +600h/an annuel* - Dispense d'affiliation à la Sécurité Sociale Etudiante
4	Temps complet +35h/semaine non annuel
5	Temps partiel -150h/trimestre et -600h/an non annuel
6	Temps partiel +150h/trimestre ou +600h/an non annuel